

Le Mot du Directeur du CIDFOR



Par Mme Brigitte AGNISSAN

L'IMMERSION DE NOS ENSEIGNANTS EN ENTREPRISES, « UNE REALITE AVEC LE CIDFOR » ?

Ce 3^{ème} numéro de notre revue « Le PERIDOTE » nous introduit de plein pied dans la vaste réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), entreprise depuis 2008. A ce titre, la part belle de nos informations est faite à la mise en stage des Inspecteurs pédagogiques du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

En homme averti et convaincu de la nécessité de cette réforme, Monsieur FLINDE Albert, Ministre de l'ETFP s'est attelé, au sortir d'un état des lieux sans complaisance de son département, à la rénovation du système pédagogique. Les principaux axes de cette volonté concrète sont entre autres, l'introduction dans la formation, des acquisitions techniques de dernière génération et la révision approfondie des programmes dans le but d'accélérer les progrès quantitatifs et qualitatifs et adapter notre système d'enseignement à l'évolution technologique, rapide et vertigineuse. Les stages pour Inspecteurs Généraux au Canada s'inscrivent dans cette vision. Le CIDFOR ne saurait être en marge de ce mouvement dynamique d'autant plus que la recherche des stratégies pour l'épanouissement intellectuel et technique de tous les acteurs de l'ETFP ainsi que la mise à leur disposition de la meilleure information, sont nos priorités. Au bout de la chaîne, il est indispensable que nos apprenants aient accès à la meilleure formation, formation dispensée par des formateurs eux-mêmes à la pointe de l'information et de la technologie. C'est pourquoi l'action menée par le Ministre FLINDE Albert en vue de passer à la phase pratique de la réforme nous paraît fondamentale en ces dernières années où notre système d'Education/Formation semblait naviguer à vue.

Il fallait impliquer, d'une manière ou d'une autre, le secteur privé à l'éveil de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Le CIDFOR vient d'en jeter les bases, en offrant à nos enseignants des stages pratiques en entreprise. C'est une modeste illustration de l'utilité voire de la nécessité d'une nouvelle collaboration Ecole-Entreprise qui s'inscrit dans le triptyque Formation-Alternance-Insertion. Cela est possible à condition que nous voyions loin et que nous envisagions un réel partenariat secteur public-secteur privé « gagnant-gagnant ». La croissance de notre économie en général et nos efforts d'industrialisation en particulier, exigent des ressources humaines en nombre suffisant, disponibles et qualifiées dont la cadence de formation ne peut rattraper les besoins.

Le CIDFOR pouvait-il seul réaliser ce projet d'immersion en entreprise ? Que non ! La grande Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) avec à sa tête un homme d'action dont l'ouverture d'esprit liée à une vaste culture et à des qualités remarquables de manager, a accepté d'accompagner ce projet. Cinq Inspecteurs et vingt-cinq Enseignants. Merci Président Jean Kacou DIAGOU.

« L'espoir est permis, alors que tout paraît désolé, le lent travail de la sève apporte la promesse du printemps, qui nous offre aujourd'hui ses fleurs ». Félix Houphouët BOIGNY, premier Président de Côte d'Ivoire.

Merci aux entreprises citoyennes de la Côte d'Ivoire (BATIM, SCB, CIPREL, PECHE ET FROID, STAR AUTO).

Bonne lecture à tous.

Formation

Le centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) vient de procéder au lancement d'un projet pilote en faveur des acteurs de la formation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Le CIDFOR rapproche l'école de l'entreprise



Madame le Directeur du CIDFOR (3ème à partir de la droite) avec l'Inspecteur Général ZOKO représentant l'Inspecteur Général Coordonnateur de l'ETFP, les Inspecteurs Généraux des filières retenues et les stagiaires.

« Contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle pour une insertion professionnelle durable des jeunes diplômés de notre système de formation ». Voici l'objectif général qui sous-tend le projet pilote inédit "immersion en entreprise des acteurs de la formation technique et professionnelle" que le Centre ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle, CIDFOR et son partenaire, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, CGECI viennent de lancer. Il va se dérouler sur trois ans et, consiste chaque année, à envoyer des encadreurs pédagogiques (Inspecteurs) et des formateurs (Chefs des travaux, Enseignants) en stage dans des entreprises locales. Le CIDFOR entend, par cette initiative, apporter une solution à l'épineuse question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi à laquelle est confronté le système de formation technique et professionnelle ivoirien et donner ainsi une grande opportunité aux jeunes qui sortent de nos écoles de s'insérer plus facilement dans la vie socio-économique.

Le démarrage de la phase d'exécution de cet ambitieux projet, en ce qui concerne la

première année, a débuté le lundi 02 avril 2012. Avec vingt acteurs de la formation technique et professionnelle qui ont été sélectionnés pour bénéficier du projet. Il s'agit de cinq Inspecteurs pédagogiques et quinze Enseignants issus de cinq filières de formation : mécanique automobile, électricité / électrotechnique, fabrication mécanique et maintenance mécanique, génie alimentaire et métiers du bâtiment. Ainsi, du 02 au 18 avril 2012, les premiers cités ont effectué leur stage. Ils ont été accueillis par les entreprises CIPREL, SCB, BATIM-CI, PECHE ET FROID et STAR AUTO (voir encadré). Quant aux Enseignants, c'est du 15 juillet au 15 août 2012 qu'ils effectueront leur stage.

La séance de lancement qui a précédé le démarrage a réuni tous les acteurs impliqués. Notamment les responsables du CIDFOR, le représentant de la CGECI, Monsieur Edouard LADOUYOU, l'Inspecteur Général ZOKO Sébé Charles représentant l'Inspecteur Général Coordonnateur, le Secrétaire Exécutif du comité de pilotage de la réforme de l'ETFP Monsieur GBATO Maninga, les Inspecteurs Généraux KOUAME Konan, DOSSOGUI Traoré et N'GUESSAN Kouamé Francis responsables

Suite de la page 1

des filières retenues et chargés du suivi et les bénéficiaires. Les résultats attendus au terme du projet ne manquent pas d'intérêts. Il s'agit, entre autres, sur le moyen terme de contribuer à l'insertion professionnelle des apprenants, de mettre sur le marché de l'emploi une main d'œuvre bien formée et compétente, de parvenir à une formation de qualité... Tandis qu'à court terme il aura pour effets, la prise de conscience des acteurs de la formation à s'informer sur les entreprises, l'institution d'un cadre de renforcement des capacités pour une formation de qualité et une insertion professionnelle, l'information des acteurs de la formation sur les qualifications

et compétences mises en œuvre dans la tenue des emplois et postes de travail, actualiser le contenu des formations. Selon Madame Brigitte AGNISSAN, Directeur du CIDFOR, c'est un vœu nourri de longue date qui vient d'être concrétisé. En effet, la volonté de sa structure de mettre les acteurs de la formation technique et professionnelle en stage en entreprise remonte à 2008, année du lancement des activités du CIDFOR. Mais par manque de financement, le projet est demeuré en veilleuse.

Pour les dirigeants de la CGECI, le projet revêt une importance particulière. Car, il

traduit en actes l'idée du partenariat Ecole / Entreprise tant souhaité par les deux parties. L'expérience du CIDFOR, à leurs yeux, scelle le début d'une collaboration effective entre le milieu de la formation et le secteur privé ivoirien.

On ne peut que souhaiter bon vent à ce projet pilote.

Kobenan N'guetta

Liste des Inspecteurs stagiaires par entreprise

1 - TAPÉ Yoffo Alain	CIPREL
2 - KPLE Kacou	SCB Abidjan
3 - KOUADIO Kra Serge	BATIM
4 - GAH Simplicie Honoré	PECHE et FROID
5 - GNAKOUA Gnaly Nicolas	STAR AUTO

Mission à l'étranger

Le CIDFOR au 32^{ème} Salon du Livre de Paris

Commencée le 16 mars 2012, la 32^{ème} édition du Salon du Livre de Paris a fermé ses portes le 19 Mars 2012. Une édition qui a vu la participation effective du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR), aux côtés de la délégation officielle de la Côte d'Ivoire conduite par le Ministère de la Culture et de la Francophonie. Pour cette édition, notre pays a disposé d'un stand pour la grande famille ivoirienne de la culture et des lettres : écrivains, éditeurs, artistes.

Arrivées dans la capitale française le jeudi 15 mars 2012, le Directeur du CIDFOR, Madame Brigitte AGNISSAN qui conduisait la mission et Mademoiselle BEDA Chia Apolline, Chef du Service Documentation ont participé à la cérémonie inaugurale du stand ivoirien prévue pour 18 heures ce même jour. Ce fut l'occasion pour le Consul honoraire de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France de souhaiter, au nom de l'Ambassadeur, la bienvenue aux différentes missions présentes avant de traduire toute sa joie devant la forte représentation de la Côte d'Ivoire au 32^{ème} Salon du Livre. Quant au Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie, représentant le Ministre et Chef de la délégation ivoirienne, il en a profité pour transmettre le message du Ministre Maurice Bandama et féliciter toutes les personnes présentes. L'artiste musicien, l'Ivoirienne Manu Gallo a assuré la dimension musicale de la cérémonie. Lors de la première



Une vue du stand ivoirien lors du 32^{ème} Salon du livre de Paris

journée de l'ouverture officielle du salon, c'est-à-dire le vendredi 16 mars 2012, les membres de la mission du CIDFOR ont assisté à la conférence de presse sur le thème : « **Les enjeux de la participation de la Côte d'Ivoire au Salon du Livre de Paris.** », prononcée par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie. En outre, la mission a pris part à une deuxième conférence sur le **savoir faire et les solutions techniques de fournisseurs de bibliothèques**. C'était à l'espace Agora BIBLIDOC. Innovation majeure de cette 32^{ème} édition du Salon du Livre, l'espace a été conçu spécialement pour accueillir les bibliothécaires, documentalistes et responsables de médiathèques. Les échanges qui ont suivi cette deuxième conférence ont été une opportunité pour Madame le Directeur du CIDFOR de présenter la structure qu'elle dirige.

Elle a exposé les besoins réels de son institution et sollicité un appui extérieur pour l'équipement de la Salle de Documentation et d'Information du CIDFOR. Aussi a-t-elle présenté ses différents projets notamment la création de salles de Documentation et d'Information au sein des établissements du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire. En plus de leur participation à ces conférences, le premier responsable du CIDFOR et le Chef de la documentation ont visité les différents stands du Salon, à la recherche d'interlocuteurs idéaux en rapport avec les activités du CIDFOR. Ces visites ont été ponctuées par moment de séances de travail. Cela a permis à la mission de nouer de nombreux contacts avec les professionnels du livre et le milieu de la documentation.

BEDA Chia Apolline

Sommaire

Le CIDFOR rapproche l'école de l'entreprise.....	1
Le CIDFOR au 32 ^{ème} salon du livre de Paris.....	2
Le CIDFOR veut s'inspirer de l'expertise française... ..	3
La lucarne du fonctionnaire.....	3
Interview.....	4

Retrouvez nous sur notre site web
www.cidfor.net

La satisfaction des usagers nous engage !

Documentation

Le CIDFOR veut s'inspirer de l'expertise française

Chercher à établir des relations privilégiées et des partenariats solides avec des organisations et organismes nationaux et internationaux afin de remplir pleinement sa mission à lui confiée par l'Etat de Côte d'Ivoire reste un des axes de la politique managériale de la Direction du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle, **CIDFOR**.

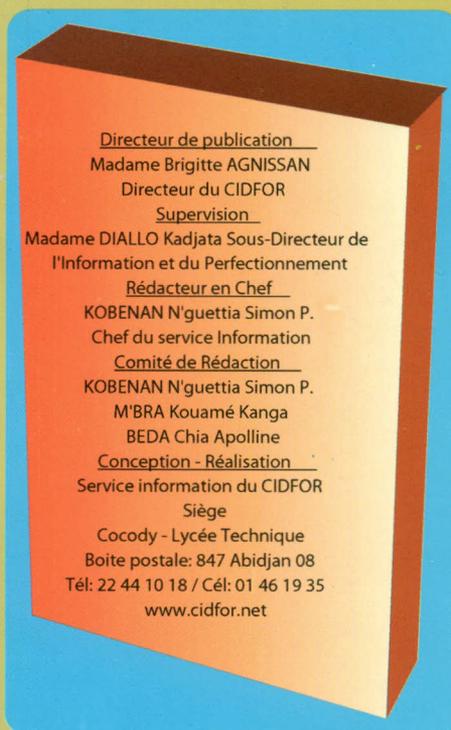
Partie pour participer à la 32^{ème} édition du Salon du Livre de Paris (France), la mission du CIDFOR conduite par Madame le Directeur, Brigitte AGNISSAN a mis à profit son séjour parisien. Ainsi, en marge du Salon, elle a entrepris de nombreuses rencontres et visites avec des structures analogues au CIDFOR ou spécialisées en documentation et en information. Le mardi 20 mars 2012 à Romorantin, ville située dans le centre de la France, Madame le Directeur du CIDFOR a rendu visite aux responsables de l'ONG "Cœur de France, Cœur d'Afrique". Elle était accompagnée de la Directrice de la Bibliothèque Nationale de notre pays, du Directeur Commercial de NEI/CEDA et du Chef du service documentation du CIDFOR.

"Cœur de France, Cœur d'Afrique", dirigée par Monsieur ZOUH Robert, œuvre à offrir gratuitement des ouvrages à de nombreux pays d'Afrique dont la Côte d'Ivoire. Cette ONG vient de faire don d'une importante quantité d'ouvrages au Ministère ivoirien de l'Education Nationale, à la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire et au CIDFOR. C'est par rapport à ce geste de grande portée que Madame le Directeur du CIDFOR a tenu à rencontrer les membres de cette association de bienfaisance basée en France. Elle leur a témoigné de vive voix toute la reconnaissance du CIDFOR et des autorités ivoiriennes en charge de l'Education et de la Formation. Pour marquer son admiration devant la détermination de ces hommes et femmes de cœur qui œuvrent pour le bonheur des Africains en général et des Ivoiriens en particulier, Madame le Directeur du CIDFOR a offert un symbolique présent à l'ONG. Elle a également sollicité l'ONG "Cœur de France, Cœur d'Afrique" pour un jumelage entre un établissement d'Enseignement Technique et Professionnel de France et un de la Côte d'Ivoire. Quant aux responsables de l'organisation non gouvernementale, ils se sont dits satisfaits de l'acte posé par Madame Brigitte AGNISSAN, Directeur du CIDFOR.

Ils ont promis contribuer davantage à promouvoir la lecture et le goût du livre aux apprenants d'Afrique et particulièrement à ceux de Côte d'Ivoire.

La visite à "Cœur de France, Cœur d'Afrique" n'a pas été la seule action menée par la mission du CIDFOR. En vue de s'inspirer de leur expertise et de leur fonctionnement, elle a visité plusieurs grands centres de documentation et bibliothèques. Dans ce cadre, la mission s'est rendue le mercredi 21 mars 2012 à la bibliothèque municipale d'ATTICHY, au centre de documentation de l'institution GUYNEMER de la même localité et au centre Pompidou le jeudi 22 mars 2012. A chacune des étapes, Madame le Directeur a échangé avec les différents responsables à qui elle a exprimé également les besoins du CIDFOR en matière de documentation. Toutes ces structures, faut-il le souligner, ont manifesté leur volonté à appuyer le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation professionnelle.

BEDA Chia Apolline



La lucarne du fonctionnaire

Pour vous lecteurs, **Le Peridote** ouvre une rubrique consacrée au statut général de la fonction publique. Une façon pour votre bulletin de vous aider à vous familiariser avec les droits et devoirs du fonctionnaire en Côte d'Ivoire.

Le DETACHEMENT du fonctionnaire

Qu'est-ce que le détachement et dans quels cas peut-il se faire ?

Le détachement est la position du fonctionnaire autorisé à interrompre temporairement ses fonctions pour exercer un emploi ou un mandat public national ou international, un mandat syndical, ou exercer une fonction ministérielle. Le détachement du fonctionnaire ne peut se faire que dans l'un des cas suivants :

- 1° Auprès d'un établissement public national dans un emploi ouvrant droit à pension au titre du régime général applicable aux fonctionnaires et agent de l'Etat ;
- 2° Auprès d'une administration ou établissement public, d'une collectivité territoriale ;
- 3° Auprès d'une administration ou entreprise publique dans un emploi n'ouvrant pas droit à pension au titre du régime général applicable aux fonctionnaires et agent de l'Etat ;
- 4° Auprès d'un autre Etat ;
- 5° Pour exercer un enseignement ou pour remplir une mission publique à l'étranger ou dans des organismes internationaux ;
- 6° Pour exercer les fonctions de membre du gouvernement ou une fonction publique élective ou un mandat syndical lorsque la fonction ou le mandat comporte des obligations incompatibles avec l'exercice normal de l'emploi ;
- 7° Auprès d'une entreprise privée après accord du Conseil des ministres, pour une période non renouvelable, qui ne peut excéder trois ans. **(Article 21)**

Quelles sont les conditions de détachement ?

Le détachement est prononcé à la demande du fonctionnaire, ou d'office, par arrêté du ministre chargé de la Fonction Publique après avis favorable du ministre technique intéressé.

Le détachement auprès d'un Etat étranger, d'un organisme international requiert l'accord préalable du Conseil des ministres. Lorsqu'il s'agit d'un détachement pour l'exercice d'une fonction de membre du Gouvernement ou de l'Assemblée nationale, il est fait droit à la demande du fonctionnaire. **(Article 22)**

Le détachement peut être prononcé d'office dans les cas prévus aux 1° et 2° de l'article 21 ci-dessus à condition que le nouvel emploi soit équivalent à l'ancien. **(Article 23)**

Quelle est la durée du détachement ?

Le détachement est soit de courte durée, soit de longue durée. **(Article 24)**

Le détachement de courte durée ne peut excéder six mois et ne peut être renouvelé. Ce délai est cependant porté à un an pour le fonctionnaire détaché pour effectuer une mission d'enseignement à l'étranger. Le fonctionnaire détaché dans ces conditions n'est pas remplacé dans sa fonction. A l'expiration de son détachement il est obligatoirement réintégré dans sa fonction antérieure. **(Article 25)**

à suivre

Extrait du statut général de la fonction publique du 11 septembre 1992

Ancien Chef du Secrétariat Particulier de trois Ministres de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Inspecteur Général de Techniques Administratives et Bureautique (TAB), KOUASSI ASSINDJO Christine s'est battue pour la réforme de l'enseignement des TAB et a été la fondatrice du Centre Multimédia du Lycée Technique d'Abidjan. Dans cet entretien, elle se dévoile et livre les raisons de son engagement.



Madame KOUASSI Assindjo Christine
Inspecteur Général de l'ETFP à la retraite

Interview

Qui est Madame KOUASSI Assindjo Christine ?

Je voudrais tout d'abord remercier le CIDFOR de rappeler à la mémoire collective de l'ETFP tout particulièrement, le souvenir de ma modeste personne. Pour répondre à votre question, je suis Madame Kouassi née Assindjo Bah Christine Eloi, Inspecteur général à la retraite depuis fin 2005. D'un point de vue privé, j'ai eu l'avantage de me marier à l'âge de 22 ans; je suis mère de cinq enfants, grand-mère d'adorables petits enfants.

Pouvez-vous retracer, pour nos lecteurs, votre cursus de formation et votre parcours professionnel ?

Après l'obtention à Abidjan du BSEC/Secrétariat équivalent du BAC G1, j'ai eu l'opportunité de poursuivre mes études en France grâce à une bourse de l'Etat de Côte d'Ivoire. Titulaire d'un BTS/Secrétariat de Direction de l'Académie de Bordeaux, puis d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Technique – CAECET (Mention Bien), obtenu à l'ENNA (Ecole Normale Nationale d'Apprentissage) de Lyon, je rentre en 1977 en Côte d'Ivoire où, pendant 10 ans, j'ai enseigné les Techniques Administratives et Bureautique (TAB), successivement au Lycée Professionnel Commercial de Yopougon, au Lycée Technique d'Abidjan (LTA) et comme vacataire à l'ex INSET d'Abidjan. Parallèlement à ma fonction d'enseignante au LTA, j'assurais le rôle d'animatrice pédagogique au niveau de la filière TAB. Le hasard faisant bien les choses, je me suis retrouvée dans un cabinet ministériel pour exercer la fonction de Chef de Secrétariat Particulier (CSP) pendant 3 ans. Suite à un remaniement ministériel, je réintègre le circuit de l'encadrement pédagogique avant d'être nommée Conseillère Pédagogique. Un an plus tard, par voie de concours, j'accède à l'IPNETP (Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique Professionnel) pour en ressortir Major de promotion avec la clé un CAP/ PETP (Professeuse certifiée de l'Enseignement Technique). En 1999, je suis nommée Inspecteur général par décret.

Vous avez été Chef du Secrétariat Particulier (CSP) de trois Ministres de l'ETFP dont le Ministre Ange BARRY- BATESTI, premier Ministre de l'ETFP. Ce n'est pas donné à toute personne. Comment y êtes-vous parvenue et quels souvenirs gardez-vous de cette expérience ?

Qui en effet, après le Ministre Batesti, ce furent les Ministres Zakpa Komenan et Koné Dossongui.

"si l'Ecole ne familiarise pas nos enfants avec les outils de leur temps, elle nous fabriquera une nouvelle forme d'exclusion"

Durant plusieurs années, dans leurs cabinets respectifs, ces Ministres m'ont fait l'honneur de me confier la charge de leur Secrétariat Particulier. Tout a commencé en janvier 1987 avec le Ministre Ange François Barry Batesti qui, soucieux de réorganiser son secrétariat particulier avait commis ses proches collaborateurs de trouver l'élue dans le vivier des professeurs de Secrétariat du LTA. J'ai eu la chance d'être retenue. J'ai rejoint mon nouveau poste en pleine année scolaire, 1^{er} Mars 1987 exactement ! Ce fut pour moi une exaltante aventure. Je garde bien sûr de bons souvenirs de mes séjours dans ces cabinets ministériels, une très riche expérience aussi.

Vous présentez l'image d'une personne déterminée à faire évoluer les choses. D'où vient votre engagement ?

(Rires). En d'autres termes «qu'est ce qui fait tant courir Mme Kouassi? Le métier de secrétaire a connu ces dernières décennies des mutations fulgurantes. Il n'y a qu'à se référer aux différentes évolutions allant de la machine à écrire mécanique au micro ordinateur pour s'en convaincre: révolution informatique, révolution technologique, révolution des organisations et j'en passe. Un Inspecteur Général qui ne se sent pas interpellé par de tels bouleversements, n'aura alors pas suffisamment pris la pleine mesure de son rôle qui soit dit, en passant, est loin de se réduire à celui de "guetter" et "siffler" les fautes de l'enseignant. Mon engagement tient à cela. Faire bouger les choses, proposer des formations, une école de qualité afin que nos jeunes soient compétitifs, car il importe que nous méritions constamment de ces derniers.

Les programmes et contenus de formation actuels de la filière Techniques Administratives et Bureautique vous paraissent-ils en adéquation avec l'évolution du métier de secrétaire ?

Convenons déjà avec les Hébreux qui nous avertissent en disant «ne limitons pas nos enfants à ce que nous avons appris, car ils sont nés à une autre époque». Fin de citation. En effet, si l'Ecole ne familiarise pas nos enfants avec les outils de leur temps, elle nous fabriquera une nouvelle forme d'exclusion. Prenez le temps de lire les nombreuses offres d'emplois et vous dégagerez par vous-même ce que les employeurs attendent des secrétaires, s'agissant de l'outil informatique. Cela dit, il va de soi que les programmes et contenus doivent s'adapter aux réalités du terrain en intégrant les nouvelles données. Je crois avoir été de ceux qui se sont battus dans le sens d'une révision des programmes, d'un recyclage périodique des enseignants et pour une juste adéquation des outils pédagogiques. Nous avions en son temps obtenu du Ministre Amani Nguessan Michel alors en charge de l'Enseignement Technique, la suppression de l'épreuve de dactylographie sur des machines mécaniques au BAC G1 et la généralisation de l'utilisation du micro ordinateur dans nos établissements d'enseignement technique, tant publics que privés. Depuis, une épreuve de traitement de texte figure au BAC G1 mais l'objectif ultime, c'est d'amener nos élèves à maîtriser dès l'école, tous les logiciels au service du secrétariat (Pacquetage Microsoft). Il est regrettable que la formation se limite aujourd'hui à l'apprentissage des fonctions de base de Word et quelques fonctions évoluées approximativement enseignées. Il faut que tous les enseignants de TAB s'approprient ces logiciels et enseignent leur maîtrise aux élèves.

En 2001, vous avez créé la Salle Multimédia du Lycée Technique d'Abidjan. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous y investir ?

"Happiness is not so much in having as sharing. We make a living by what we get, but we make a life by what we give." Autrement dit, Norman MacEwan l'auteur de cette pensée fait remarquer que: «L'on gagne sa vie avec ce qu'on reçoit et on réussit sa vie avec ce qu'on donne». L'idée de la Salle Multimédia s'inscrit dans ce contexte. Voyez vous, nombre de nos établissements souffrent d'un sous

équipement dramatique; je m'en suis inquiétée. Aujourd'hui, nous responsables du système éducatif, avons le devoir de veiller à l'entrée progressive de tous nos établissements dans l'ère des nouvelles technologies si nous ne voulons pas d'une formation caduque, inopérante pour le monde du travail. Je me réjouis sincèrement d'avoir pu doter le LTA de cette salle MULTIMEDIA flambant neuf, don de l'AIMF² d'une valeur de 20 millions de Francs CFA. C'est le lieu de remercier tous ceux qui se sont montrés sensibles à mon plaidoyer. Je pense aux organisateurs d'Educatoc, au Rectorat de Lyon, à la Chambre des métiers de la Seine-Saint-Denis, à l'Association Ambroise Croizat de la région parisienne qui nous ont offert des tonnes d'ouvrages scolaires, des centaines de micro ordinateurs de seconde main, à l'AIMF qui en a assuré le port, au District d'Abidjan qui a pris en charge le dédouanement et à Mme Haccandy alors Proviseur du LTA qui a favorisé l'implantation de la Salle Multimédia sur son site.

Un des problèmes majeurs au niveau des structures étatiques notamment les établissements de formation reste le non suivi et la difficulté à pérenniser les acquis. Ne craignez-vous pas que votre œuvre tombe à l'abandon ?

Vous avez parfaitement raison. Il est plus qu'impératif d'intégrer dans nos structures de formation la culture de l'entretien, de la maintenance. Cela dit, l'œuvre dont j'ai fait bénéficier le Lycée Technique d'Abidjan appartient à l'Enseignement Technique de Côte d'Ivoire et principalement au LTA, qui je crois bien, en ont saisi l'importance et la portée.

Le métier de secrétaire est victime du genre. En avez-vous conscience? Selon vous, qu'est-ce qui explique cet état de fait ?

La sensibilité féminine a sans nul doute, impacté le métier, au point d'amener les femmes à considérer que le Secrétariat était leur chasse gardée. C'est une erreur! Il y a des hommes qui tiennent valablement des Secrétariats. De moins en moins, la féminité ne sera plus une condition nécessaire et suffisante. Elle ne sera qu'un atout non décisif. Les aptitudes réelles qui pèseront de plus en plus, feront peu de place au genre. Compétence et efficacité n'ont pas de genre.

Quels conseils pouvez-vous donner aux différents amateurs de la formation professionnelle en vue de parvenir à un système de formation plus efficient ?

Vaste question! Enfin, revenons pour dire que tout système de formation qui se veut efficient, tient sur trois leviers indissociables:

- Le développement d'un programme de formation adapté aux réalités du terrain et des référentiels subséquents
- La formation indispensable des enseignants (il importe en effet que les enseignants soient présents dans la grande mutation qui nous est proposée au niveau des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)
- La généralisation de l'équipement et l'accès aux réseaux. Il s'agit de la nécessité de favoriser la rénovation du matériel informatique dans tous les établissements d'enseignement technique et professionnel.

Les deux derniers aspects sont intimement liés, l'un ne saurait précéder l'autre: des professeurs formés ne disposant pas de matériels perdront rapidement le bénéfice de leur formation, des machines mises à disposition sans professeurs formés, c'est leur mise au placard sans délai.

Réalisée par KOBENAN N'guettia

(1) - BSEC: Brevet Supérieur d'Enseignement Commercial
(2) - Association Internationale des Maires de France